

Lettre aux Amis du 25 juillet 2021

Lundi 19 juillet 2021

19h00 : j'ai présidé la réunion du Comité de jumelage pour préparer la soirée de prière du 4 août, premier anniversaire de l'explosion criminelle du Port de Beyrouth, en communion avec nos amis du diocèse de Saint-Étienne et nos amis de France, d'Italie et d'ailleurs, comme tous les 4 de chaque mois.

Nous avons appris que S. Exc. Mgr Paul Abdessater archevêque de Beyrouth prépare une grande célébration pour le 4 août au Port et a l'intention d'inviter le Patriarche Cardinal Raï à présider cette célébration ; alors que les Beyrouthins, notamment les familles des victimes de l'explosion, préparent une grande manifestation et appellent les Libanais à les soutenir. De même, elles pensent coordonner avec Mgr Abdessater pour inviter le Cardinal patriarche Raï à une Messe dans l'enceinte du port. Il faut s'attendre à une grande journée de colère le 4 août !

Mardi 20 juillet 2021

Le premier jour de la fête de l'Adha, la fête du sacrifice célébrée par les musulmans dans le monde entier qui rappelle le sacrifice d'Abraham de son fils Isaac.

Mais tous les Libanais sont destinés au sacrifice comme Isaac !!!!

La situation devient insoutenable !

Il est désormais impossible que la famille libanaise assure le minimum alimentaire sans avoir recours à une aide de proches à l'étranger ou d'une association humanitaire.

La livre libanaise est au plus bas ; elle a perdu 90% de sa valeur depuis octobre 2019 !

Le dollar valait 1.500 L.L. ; or aujourd'hui il vaut 23.000 L.L. sur le marché noir !!!

Le salaire minimum (le SMIC) est toujours à 675.000 L.L. qui valaient 450 US dollars ; elles valent aujourd'hui 30 US dollars !!!

Ce qui compense en partie, ce sont les dizaines de milliers de Libanais qui rentrent cet été pour les vacances (on avance le chiffre de huit cent mille entre Libanais et amis !) apportant des « fresh » dollars ou euros frais pour soutenir leurs familles, dépenser pour leurs achats et remettre un peu de vie au Liban, ne serait-ce que provisoirement !

L'Observatoire de la crise de l'Université Américaine de Beyrouth vient de publier ce matin un rapport sur la situation du Liban « en plein effondrement économique ». Il précise que : « hormis les dépenses d'eau, d'électricité et de gaz domestique, également en forte hausse en raison d'une levée partielle des subventions, une famille de cinq personnes dépense aujourd'hui plus de 3,5 millions de livres libanaises par mois pour la nourriture » ! Or « le coût des aliments a bondi de 700% au cours des deux dernières années ».

Il faut dire que la compagnie nationale EDL (Electricité du Liban) ne fournit le courant qu'une heure ou deux par jours ! Ce qui oblige les citoyens à augmenter leur abonnement aux générateurs privés. Or les propriétaires des générateurs qui pallient au rôle de l'État souffrent de la pénurie de fuel pour faire fonctionner leurs machines 22 ou 23 heures par jour et se voient dans l'obligation d'augmenter les tarifs de l'abonnement qui passe en moyenne de 180.000 L.L. par mois (pour les 5 ampères) à 260.000 L.L. !

A ceci il faut ajouter les dépenses du gaz domestique dont les prix ont flambé !

Que faire alors ?

Mercredi 21 juillet 2021

Au Parlement, on discute de la demande de levée de l'immunité parlementaire présentée par le juge d'instruction de l'explosion du port de Beyrouth Tarek Bitar pour quelques députés et ou ministres.

Les députés essaient de se dérober pour défendre leurs collègues qui sont appelés à comparaître devant le juge Tarek Bitar chargé de l'enquête de l'explosion du port. Ils ont préparé et signé une pétition pour ne pas lever l'immunité parlementaire demandant que les ministres et députés soupçonnés être impliqués soient jugés par le Conseil Supérieur chargé de juger les présidents, les ministres et les députés et les hauts fonctionnaires ! Constitutionnellement, la pétition doit être signée au moins par 26 députés, c'est-à-dire le cinquième des membres du Parlement, pour être présentée à une séance parlementaire ; et il faudra les deux tiers des voix pour la faire passer. Alors, 28 avaient déjà signé la pétition ; mais six ou sept se sont vite retirés, dont ceux du bloc de M. Saad Hariri « le Courant du futur », (il ne reste que les députés de « Amal » de M. Nabih Berry et du Hezbollah), face à la pression des familles des victimes et des réseaux sociaux qui avaient lancé une campagne qualifiant les signataires de la pétition de « députés du nitrate » ou « députés de la honte ! »

Vendredi 23 juillet 2021

9h00-17h00 : Je suis engagé dans une journée de travail avec le Comité exécutif de l'APECL (Assemblée des Patriarches et Evêques Catholiques au Liban) pour discuter des questions « brûlantes », dont la situation catastrophique de notre peuple et la préparation de la journée du 4 août, et préparer l'ordre du jour de la prochaine session de l'Assemblée ordinaire qui devrait avoir lieu du 8 au 12 novembre prochain. Nous devons présenter le compte-rendu au Conseil de présidence, c'est-à-dire aux patriarches.

Dans l'après-midi, les familles des victimes de l'explosion du 4 août ont tenu une conférence de presse à la caserne des pompiers du district de la Quarantaine, non loin du port, pour réclamer la vérité sur l'enquête menée par le juge Bitar.

Mlle Antonella Hitti, sœur d'un pompier victime, a déclaré au nom des familles :

« Aucun rang hiérarchique ne peut échapper à la reddition des comptes. Pourquoi ceux qui sont sûrs que le sang de nos proches n'est pas sur leurs mains ont-ils peur de la justice ? Les innocents n'ont rien à craindre et ne devraient pas avoir peur de comparaître devant la justice. Aussi les responsables qui se cachent derrière leur grade militaire doivent se présenter devant le juge. Nous attendrons le dépôt des actes d'accusation avant de nous prononcer. Pour nous, la coupe est pleine et nous ne nous tairons pas en cas de tentative de détourner l'enquête. Nous avons pleine confiance dans le travail du juge Tarek Bitar que nous soutenons, et nous lui demandons de ne rien négliger ». « Nous invitons les Libanais à rejoindre les proches des victimes à la commémoration du 4 août à 15h00, à la caserne de la Quarantaine, d'où partira une procession jusqu'à la statue de l'Émigré, face au port. Nous les invitons également à prendre part à la Messe qui sera présidée par Son Eminence le Cardinal Patriarche Béchara Raï, et que préparons en coordination avec S. Exc. Mgr Paul Abdessater, archevêque de Beyrouth, dans l'enceinte du port ».

Peu après, alors que nous étions encore en pleine réunion, nous avons contacté le Patriarcat puis nous avons reçu, nous évêques, une invitation à participer à cette Messe du Port aux côtés de Sa Béatitudo le Patriarche Raï.

Sûrement nous y serons !

Dans la soirée, le syndicat des hôpitaux privés au Liban, et face à la coupure du courant électrique par l'EDL environ 20h/24 et à la difficulté de trouver du fuel (du mazout) sur le marché pour faire fonctionner leurs générateurs, a tiré la sonnette d'alarme en lançant un avertissement au gouvernement et à la population :

« Les hôpitaux sont incapables de trouver du fuel pour alimenter les générateurs lors des pannes de courant au moins 20h par jour. Un certain nombre d'hôpitaux risquent de voir leurs réserves s'épuiser dans les prochaines heures, ce qui mettra la vie des patients en danger. Nous appelons donc les responsables à œuvrer immédiatement pour résoudre le problème afin d'éviter une catastrophe sanitaire ».

Aussi le secteur de l'horeca (Hôtelleries, Restaurants, Cafés) a de son côté déploré les pénuries de mazout et son syndicat a déclaré « l'état d'urgence touristique ».

Les cas de contamination du Coronavirus reviennent à la hausse depuis une semaine, dont 70% sont dus au variant Delta, nouvellement arrivé au Liban !

Le ministère de la Santé a enregistré le 15 juillet **577** cas ; le 20 juillet **632** cas; et aujourd'hui **744** cas !

Samedi 24 juillet 2021

Les consultations parlementaires fixées par le président de la République Michel Aoun auront bien lieu le lundi 26 juillet. Déjà on commence à pressentir l'ancien Premier ministre M. Nagib Mikati. Il fait partie de la classe politique actuelle taxée par le peuple de corruption.

Prenant de court tous les pronostics, le président Aoun a déjà déclaré ce matin au journal Al Joumhouriya qu'il coopérerait avec M. Mikati ou avec n'importe quelle autre personne que désigneront les consultations du lundi.

Attendons voir !

Dimanche 25 juillet 2021

Sa Béatitudo le Patriarche Raï s'est attardé dans son homélie ce dimanche à commenter l'évangile du jour : Matthieu 12, 22-32 (Jésus et Béelzéboul) et à en tirer des leçons pour la situation catastrophique des Libanais.

« Selon Notre Seigneur et Sauveur Jésus Christ, les gens se divisent en deux catégories : ceux qui ont le cœur ouvert à Jésus Christ, croient en Lui et en ses Paroles et voient le bien fait par les autres comme un don de Dieu, et ceux sont orgueilleux et égoïstes comme les Pharisiens qui considèrent que Jésus chasse les démons par Béelzéboul le chef des démons et ne voient le bien fait par les autres que par leur jalousie. (...)

C'est ce que nous remarquons malheureusement dans notre société libanaise ; alors l'État est paralysé dans ses institutions, et les intérêts personnels priment sur le Bien commun et le Bien des citoyens. Les mesures prises par l'État ne font qu'envenimer la situation. C'est pourquoi nous voyons que la pauvreté s'accroît ainsi que la faim et la pénurie des aliments, des médicaments et des carburants. De l'autre côté nous notons que les organismes économiques et commerciaux qui

important les matières alimentaires et médicales ne se comportent pas en responsables mais profitent de la crise pour augmenter illégalement leurs bénéfices sur le compte des citoyens qui s'enfoncent dans la pauvreté.

Nous souhaitons que les consultations parlementaires se tiennent demain et qu'elles débouchent sur la désignation d'une personnalité nationale réformatrice bénéficiant de la confiance de la population en quête de vrai changement et qui reçoive l'approbation de la communauté arabe et internationale. Et Nous appelons toutes les personnes concernées par la formation et la désignation à coopérer et faciliter cette fois la formation rapide du cabinet, sans répéter le jeu des conditions et les hérésies constitutionnelles, ainsi que la lutte autour des prérogatives. La situation ne supporte plus de débat autour des prérogatives et des droits, alors que le pays sombre dans la pauvreté, le chaos, et voit ses institutions menacées. À quoi bon défendre les droits des communautés ? Le Liban ne passe-t-il pas d'abord ? Nous demandons aux responsables de finaliser la formation du gouvernement avant le 4 août, date anniversaire de l'explosion au port de Beyrouth. Nous leur disons : à défaut d'avoir donné la vérité à la population, donnez-leur au moins un gouvernement.

Les tentatives de fuir la justice ne peuvent plus continuer, alors qu'on voit que certains ne se soucient pas du sang de ceux qui ont été tués. (...)

En attendant le rendez-vous de la célébration de l'Eucharistie dans l'enceinte du port pour commémorer le premier anniversaire de l'explosion qui a détruit l'homme et la pierre, nous associons au sacrifice de notre Seigneur Jésus Christ les victimes, les blessés et les sans abris ainsi que leurs familles demandant au Seigneur de l'accepter en gage pour la résurrection du Liban ».

Quant à moi, je me suis contenté de commenter le verset 25 de l'évangile de ce dimanche : « Jésus leur dit : Tout royaume divisé contre lui-même court à la ruine ; aucune ville, aucune famille, divisée contre elle-même, ne se maintiendra ».

Ces paroles sont un appel pour nous chrétiens d'abord, et pour tous les Libanais ensuite. C'est pourquoi Sa Sainteté le pape François a tellement insisté, dans son intervention lors de la journée de prière pour le Liban au Vatican le 1^{er} juillet, sur l'unité que nous avons à atteindre à travers la demande de pardon à Dieu et le dialogue sincère et honnête :

« Nous, pasteurs, soutenus par la prière du Peuple saint de Dieu, en ce moment sombre, nous avons cherché ensemble à nous tourner vers la lumière de Dieu. Et à la lueur de sa lumière, nous avons perçu avant tout nos opacités : les erreurs commises lorsque nous n'avons pas témoigné de l'Évangile avec cohérence et jusqu'au bout, avoir dissipé les opportunités sur la voie de la fraternité, de la réconciliation et de la pleine unité. De cela nous demandons pardon. (...) Et pour arriver à l'aube, il n'y a d'autre voie que la nuit. Et dans la nuit de la crise, il faut rester unis. Ensemble, au moyen de l'honnêteté du dialogue et celle de la sincérité des intentions, on peut apporter la lumière dans les zones sombres ».

+ Père Mounir Khairallah

Evêque de Batroun